

VILLE DE VITRY-LE-FRANÇOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 04 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le **04 juin à 18 heures 00**, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans le Salon François 1^{er} de l'Hôtel de Ville de VITRY-LE-FRANÇOIS, sous la présidence de Monsieur Sébastien MIRGODIN, Maire suite à la convocation faite le 29 mai 2026 conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et affichée à la porte de l'Hôtel de Ville, le même jour.

Étaient présents : M. MIRGODIN, Mme MUNSTER, M. GONTHIER, Mme HUILLET, MM. BLONDEAU, LEVASSEUR, Mme BLOND, M. BOURA, Mme GUÉRINOT, M. GRANDHOMME, Mme THOMAZÉ, M. MARQUET, Mmes MOREAU, BOBLIQUE, M. HOUDAYER, Mme CAILLAU, M. JOURNAUX, Mme BLAND, M. BIARD, Mme HAYANE, M. ANWAR, Mme MANCEAU, M. LAHROU, Mme BUSSENOT, Mme BUCHHEIT, MM. TRIOLET (à partir de 18H05), VILARD, ROCH, Mme JÉRÔME, M. SIMONNOT.

Absents excusés : Mme OFLAZOGLU, MM. VIGNEAU, SABOURDY.

3 pouvoirs sont déposés sur le bureau de Monsieur le Maire :

- ✓ Mme OFLAZOGLU donne pouvoir à M. BOURA ;
- ✓ M. VIGNEAU donne pouvoir à M. GONTHIER ;
- ✓ M. SABOURDY donne pouvoir à Mme BLOND.

Secrétaire de séance : Monsieur Julien GONTHIER.

- N°42 -

FINANCES

SUBVENTIONS 2026 AUX ASSOCIATIONS, CLUBS SPORTIFS ET ORGANISMES DIVERS

Rapporteur : Monsieur Julien GONTHIER

Compte tenu des crédits inscrits au budget 2026 de la Ville, je vous demande de bien vouloir autoriser le mandatement aux associations, clubs sportifs et autres organismes des subventions ou participations détaillées ci-après.

Je précise qu'il s'agit des crédits maximaux qui sont ouverts au bénéfice des associations. Les attributions individuelles réellement accordées restent conditionnées à l'exercice effectif d'une activité et doivent être conformes à l'objet de la demande qui a été formalisée.

Au regard de chaque association figurent deux colonnes : la première rappelle le montant de la subvention allouée en 2025 et la seconde précise le montant de la subvention globale proposée pour l'année 2026.

Nous avons intégré dans ce rapport, afin d'être le plus exhaustif possible, toutes les sommes qui sont destinées au monde associatif, y compris les subventions d'équipement qui apparaîtront dans la section d'investissement de notre budget au chapitre 204.

Dans un environnement extrêmement contraint, où l'effort financier demandé aux collectivités par le gouvernement est particulièrement prégnant, nous maintenons notre soutien au monde associatif.

Ainsi, le montant de l'enveloppe financière consacrée aux associations (hors C.C.A.S. et E.P.C.C.) est fixé dans notre budget 2026 à 1.152.605,00 €.

Pour la Maison Pour Tous - Centre Social et Culturel -, nous soutenons cette association à hauteur de 416.000,00 €, constituant le socle de base de notre intervention, auxquels pourront s'ajouter, pour cette année, 13.000,00 €, pour des actions spécifiques de l'association en termes de politique de la ville et sous réserves d'un soutien de notre collectivité par l'État dans le cadre de la dotation politique de la ville.

L'ensemble de ces dépenses est imputé sur l'article 65748, à l'exception de la subvention au Centre Communal d'Action Sociale qui relève de l'article 657363 et le montant de la subvention à l'E.P.C.C. qui est comptabilisé à l'article 657381.

Pour le Centre communal d'action sociale, une subvention de 1.065.000,00 € a été inscrite dès le budget primitif, permettant au CCAS de faire face à ses charges pour préserver sa capacité à intervenir en action sociale.

A cela s'ajoutent les subventions versées aux projets retenus dans le cadre du Contrat de Ville et aux actions soutenues au titre de la politique de la ville (hors programme d'exécution).

Notre engagement et notre soutien en faveur du monde associatif ne se limitent pas au versement de ces subventions et prend également d'autres formes :

- mise à disposition gratuite de locaux et d'installations sportives, avec prise en charge du chauffage ;
- prêt gratuit de matériel ;
- intervention et soutien des services municipaux.

Je tiens également à vous rappeler que, conformément aux préconisations de la Chambre Régionale des Comptes, le vote de la présente délibération est effectué par thèmes. Les élus, membres des instances dirigeantes ou qui ont un intérêt personnel avec une association, s'abstiennent de prendre part au vote.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Je vous propose, après en avoir délibéré, de bien vouloir autoriser le versement des subventions suivantes :

Vie associative et sport				
ASSOCIATION	Fonction	<i>pour mémoire Subvention allouée en 2025</i>	Subvention allouée en 2026	Observations
AIKIDO	326	210,00 €	230,00 €	
Agvva Gym Volontaire	326	900,00 €	900,00 €	
Air Model Club	326	500,00 €	500,00 €	
Amicale des Arbitres de football	326	350,00 €	400,00 €	
Amicale du chien d'utilisation	326	1 600,00 €	1 800,00 €	
Association sportive du Lycée François 1er	326	500,00 €	500,00 €	
Association sportive du collège des Indes	326	250,00 €	250,00 €	
Association Sportive du Collège Gisele Probst	326	250,00 €	250,00 €	
Association sportive du collège PG de Gennes	326	250,00 €	250,00 €	
Association Vitry Hand Ball	326	2 400,00 €	2 500,00 €	
Athlétisme Club Vitry	326	2 500,00 €	2 500,00 €	
Bulle de Bon Air		0,00 €	0,00 €	Première demande
Cercle d'Escrime	326	2 500,00 €	2 700,00 €	
Champagne Triathlon	326	4 200,00 €	4 200,00 €	
Club Alpin Français	326	1 200,00 €	1 200,00 €	
CNADER	326	500,00 €	500,00 €	
Cours-y Vit'	326	150,00 €	150,00 €	
Endurance Champagne 51	326	600,00 €	600,00 €	
Football club Haute Borne	326	800,00 €	900,00 €	
Gym Bien-être	326	300,00 €	400,00 €	
Judo Club Vitryat	326	3 700,00 €	3 900,00 €	
La Bulle	326	1 600,00 €	1 700,00 €	
La Champenoise	326	5 000,00 €	5 250,00 €	
La Gauloise	326	7 750,00 €	7 750,00 €	
La Gauloise - sport de haut niveau	326	20 000,00 €	20 000,00 €	Sous réserve maintien en N3
La Raquette Vitryate		0,00 €	0,00 €	Première demande
Les Archers Vitryats	326	1 000,00 €	1 000,00 €	
Les étoiles vitryates	326	600,00 €	1 500,00 €	

LP Sport Racing	326	600,00 €	600,00 €	
Majovalgirls	326	700,00 €	800,00 €	
Moto Ball club Vitryat	326	5 200,00 €	5 500,00 €	
Myrmidon Squad	326	1 200,00 €	1 200,00 €	
Paris Colmar Crédit Mutuel	326	0,00 €	1 500,00 €	Centenaire de l'épreuve
Pass'sports	326	0,00 €	15 000,00 €	
Pétanque Vitryate	326	1 400,00 €	1 400,00 €	
Slider's Tribu	326	5 400,00 €	5 600,00 €	
S.N.S.V. Champagne et Der	326	2 000,00 €	3 800,00 €	Emploi apprentis
Tennis Club Vitryat	326	3 800,00 €	3 800,00 €	
Univers Cycliste Vitry-Frignicourt	326	2 000,00 €	2 000,00 €	
Vitry Danse	326	3 800,00 €	4 500,00 €	
Vitry Football Club	326	8 000,00 €	8 000,00 €	
Vitry rando	326	500,00 €	800,00 €	
Vitry Top tennis de table	326	1 000,00 €	1 000,00 €	
Total Vie associative et sport		95 210,00 €	117 330,00 €	

➤ Les subventions sur le thème « Vie associative et sport » sont adoptés par **28 avis favorables et 1 abstention : M. TRIOLET. MM. VILARD, BOURA, JOURNAUX, Mme GUERINOT ne prenant pas part au vote.**

Contrats d'objectifs				
ASSOCIATION	Fonction	<i>pour mémoire Subv allouée en 2025</i>	Subvention allouée en 2026	Observations
Convention - FOL 55	326	23 055,00 €	21 045,00 €	Stages nautiques été
Contrat d'objectifs - Slider's tribu	326	10 000,00 €	10 000,00 €	
Contrat d'objectifs - Tennis club	326	10 000,00 €	10 000,00 €	
Contrat d'objectifs - la Champenoise	326	15 000,00 €	15 000,00 €	
Contrat d'objectifs - la Gauloise	326	40 000,00 €	40 000,00 €	
Contrat d'objectifs - Vitry Football club	326	20 000,00 €	20 000,00 €	
Contrat d'objectifs -S.N.S.V. Champagne et Der	326	15 000,00 €	15 000,00 €	
Total : Contrats d'Objectifs		133 055,00 €	131 045,00 €	

➤ Les subventions sur le thème « Contrats d'objectifs » sont adoptées par **30 avis favorables et 3 abstentions : MM. TRIOLET, VILARD, Mme BUCHHEIT.**

Autres				
ASSOCIATION	Fonction	<i>pour mémoire Subvention allouée en 2025</i>	Subvention allouée en 2026	Observations
Amicale laïque	331	4 000,00 €	4 000,00 €	
Subvention Vir' au sport et stages vacances scolaires	338	7 000,00 €	7 000,00 €	
Total : autres		11 000,00 €	11 000,00 €	

- Les subventions sur le thème « Autres » sont adoptées par **30 avis favorables et 3 abstentions : MM. TRIOLET, VILARD, Mme BUCHHEIT.**

Devoir de Mémoire				
ASSOCIATION	Fonction	<i>pour mémoire Subventio n allouée en 2025</i>	Subvention allouée en 2026	Observations
Comité d'Entente des Anciens Combattants	1014	700,00 €	800,00 €	
Souvenir français - Comité cantonal de Vitry-le-François	1014	200,00 €	200,00 €	
Total : Devoir de Mémoire		900,00 €	1 000,00 €	

- Les subventions sur le thème « Devoir de mémoire » sont adoptées par **30 avis favorables et 3 abstentions : MM. TRIOLET, VILARD, Mme BUCHHEIT.**

Emploi - Formation - Insertion				
ASSOCIATION	Fonction	<i>pour mémoire Subvention allouée en 2025</i>	Subvention allouée en 2026	Observations
Maison pour tous	3112	416 000,00 €	416 000,00 €	
Vitry Synergie	4281	7 700,00 €	7 700,00 €	7700 € en fonctionnement et 10000 € en investissement
Mission Locale	1014	50 000,00 €	50 000,00 €	
Total : Emploi - Formation - Insertion		473 700,00 €	473 700,00 €	

- Les subventions sur le thème « Emploi -Formation - Insertion » sont adoptées par **30 avis favorables et 3 abstentions : MM. TRIOLET, VILARD, Mme BUCHHEIT.**

Culture				
ASSOCIATION	Fonction	<i>pour mémoire Subvention allouée en 2025</i>	Subvention allouée en 2026	Observations
A livre ouvert	3112	200,00 €	250,00 €	
Académie d'Art Libre	3112	260,00 €	260,00 €	
Accordéon Club du Perthois	3112	450,00 €	400,00 €	
Afpan L'or Vert - Festival photo animalière et de nature	3112	5 000,00 €	5 000,00 €	
AgrumTeam	3112	500,00 €	600,00 €	
Amicale de la Batellerie	3112	570,00 €	570,00 €	
Bridge Club Vitryat	3112	300,00 €	300,00 €	
Chorale Philippe de Vitry	3112	500,00 €	500,00 €	

Club philatélique	3112	150,00 €	150,00 €	
Bords 2 Scènes "mieux porder, mieux diffuser"	3112	5 000,00 €	5 000,00 €	
Les Amis de la Collégiale	3112	2 700,00 €	2 700,00 €	
Les Cylindres du Pays Vitryat	3112	600,00 €	700,00 €	
Lire et faire lire dans la Marne	3112	300,00 €	300,00 €	
Mai des livres	3112	300,00 €	200,00 €	
Numi's Club Vitryat Multi Collections 17ème édition du Festival BD Bulles en Champagne	3112	15 000,00 €	15 000,00 €	
Société des Sciences et Arts	3112	350,00 €	350,00 €	
Cercle XVII	3112	4 700,00 €	4 700,00 €	
Vitry'Art	3112	- €	2 000,00 €	
Comité de solidarité du Pays Vitryat	3112	700,00 €	700,00 €	
Euterpe	3112	350,00 €	350,00 €	
Vitry'Ymage	3112	400,00 €	400,00 €	
Comité de jumelage	3112	1 000,00 €	2 000,00 €	
Comité de jumelage "60 ans du jumelage"			10 000,00 €	
IUTL	3112	- €	1 500,00 €	
Total : Culture		39 330,00 €	53 930,00 €	

➤ Les subventions sur le thème « Culture » sont adoptées par **31 avis favorables et 2 abstentions : MM. TRIOLET, VILARD.**

Subvention Investissement				
Vitry Synergic	4281	- €	10 000,00 €	achat matériel

➤ La subvention « Vitry Synergic » en investissement est adoptée par **30 avis favorables et 3 abstentions : MM. TRIOLET, VILARD, Mme BUCHHEIT.**

Santé				
ASSOCIATION	Fonction	<i>pour mémoire Subvention allouée en 2025</i>	Subvention allouée en 2026	Observations
Au fil des chemins	420	4 350,00 €	4 350,00 €	
CHRYSLIDE	420	500,00 €	500,00 €	
France ADOT 51 - Don d'organes et tissus humains	420		0,00 €	première demande
JALMALV - Jusqu'à la mort accompagner la vie	420	100,00 €	100,00 €	
FNATH - Ass. Accidentés de la vie	420	460,00 €	500,00 €	
FAVEC - Veuves et veufs de la Marne	420	400,00 €	400,00 €	
ALEFPA Pôle Autonomie (anciennement AAPA)	4238		45 000,00 €	
ALEFPA Pôle Autonomie portage de repas	4238	65 000,00 €	20 000,00 €	
CLIC Sud Est Mamais ALEFPA	420	3 600,00 €	3 600,00 €	
Alcool Ecoute Joie et Santé	420	400,00 €	500,00 €	
Myosotis	420	800,00 €	800,00 €	
Actions Cancer en Pays Vitryat	420	1 600,00 €	1 600,00 €	
Actions Loisirs en Pays Vitryat	420	500,00 €	500,00 €	
AMA - Pays Vitryat	420	1 000,00 €	1 000,00 €	
TOTAL Santé		78 710,00 €	78 850,00 €	

- Les subventions sur le thème « Santé » sont adoptées par **29 avis favorables et 2 abstentions : MM. TRIOLET, VILARD, Mme BUCHHEIT. (Mme BOBLIQUE, M. ROCH ne prenant pas part au vote).**

Solidarités				
ASSOCIATION	Fonction	<i>pour mémoire Subvention allouée en 2025</i>	Subvention allouée en 2026	Observations
Comité de Secours Populaire Français de Vlf	520	2 100,00 €	2 100,00 €	en attente documents
Secours Catholique Caritas	520	2 100,00 €	2 100,00 €	
Banque Alimentaire Champagne Sud et Meuse	424	1 000,00 €	1 500,00 €	
Association de gestion du Refuge des Animaux	025	12 000,00 €	13 000,00 €	
Mille et Une Pattoues du 51	1014	2 500,00 €	5 000,00 €	
UNRPA Ensemble et Solidaire	4238	3 000,00 €	3 000,00 €	
ADMR LES 3 UNIONS	61	2 000,00 €	2 000,00 €	
UNAFAM	520	500,00 €	500,00 €	
ALTER-NATIVES	023	500,00 €	500,00 €	
OASIS	422	700,00 €	1 000,00 €	
ELSA	442	350,00 €	350,00 €	doit augmenter les adhérents en 2026
Réseau Echanges réciproques de savoirs	33	700,00 €	1 000,00 €	
VITRY' ACT fonds de participation des habitants	524	5 000,00 €	- €	pas reconduit pour 2026 au contrat de ville
TOTAL Solidarités		32 450,00 €	32 050,00 €	

- Les subventions sur le thème « Solidarités » sont adoptées par **29 avis favorables et 3 abstentions : MM. TRIOLET, VILARD, Mme BUCHHEIT (M. ROCH ne prenant pas part au vote).**

Sécurité				
ASSOCIATION	Fonction	<i>pour mémoire Subvention allouée en 2025</i>	Subvention allouée en 2026	Observations
Amicale des Sapeurs-Pompiers de Vitry-le-François	12	1 000,00 €	1 000,00 €	
Association des Cadets de la Gendarmerie de la Marne	12	300,00 €	300,00 €	
Association Solidarité Prison Justice	1014	100,00 €	100,00 €	
Association des conciliateurs de Justice Cour d'Appel de Reims	1014	200,00 €	200,00 €	
TOTAL Sécurité		1 600,00 €	1 600,00 €	

- Les subventions sur le thème « Sécurité » sont adoptées par **30 avis favorables et 3 abstentions : MM. TRIOLET, VILARD, Mme BUCHHEIT.**

Démocratie participative				
ASSOCIATION	Fonction	<i>pour mémoire Subvention allouée en 2025</i>	Subvention allouée en 2026	Observations
Comité des œuvres sociales	0200	12 000,00 €	12 000,00 €	
Union locale CFTC	025	350,00 €	350,00 €	
Union locale CFDT	025		350,00 €	
Union Locale FO	025	800,00 €	800,00 €	
TOTAL Démocratie participative		13 150,00 €	13 500,00 €	

➤ Les subventions sur le thème « Démocratie participative » sont adoptées **par 30 avis favorables et 3 abstentions : MM. TRIOLET, VILARD, Mme BUCHHEIT.**

ASSOCIATION (A030) - contrat de ville	Fonction	<i>pour mémoire Subvention allouée en 2025</i>	Subvention allouée en 2026	Observations
BORDS 2 SCENES - ateliers familiaux	4281	- €	4 000,00 €	
LE PALC - cirque en action	4281	4 000,00 €	6 500,00 €	
CONCERTS DE POCHE - "touts et tous en scène	4281	4 000,00 €	4 000,00 €	
CDAD Promotion de l'accès au droit	4281	500,00 €	500,00 €	
C.I.D.F.F Accès aux droits et aux familles	4281	- €	2 100,00 €	
C.I.D.F.F Parcours d'accompagnement pluridisciplinaires des victimes de violences sexistes et sexuelles, conjugales et intrafamiliales		- €	1 500,00 €	
C.I.D.F.F. de la Marne - Ambassades de l'égalité	4281	2 000,00 €	1 500,00 €	
CSC - MPT - papote bricole et compagnie	4281	- €	1 000,00 €	
CSC - MPT - quartiers en mouvement	4281	1 000,00 €	5 000,00 €	
CSC - Se construire avec la nature	4281	1 000,00 €	1 000,00 €	
CSC - MPT parcours jeunesse loisirs et citoyenneté à RSC		- €	4 000,00 €	
CSC - MPT initiatives jeunes		- €	1 000,00 €	
CSC - MPT - soutien familles RSC	4281	1 500,00 €	1 000,00 €	
EUTETIC - les femmes et les hommes en bleu	4281	500,00 €	500,00 €	
INITIALES - c'est mon patrimoine	4281	10 000,00 €	10 000,00 €	
INITIALES "dis-moi dix mots"	4281	- €	3 500,00 €	
INITIALES - Ateliers d'expression et de communication en français	4281	5 000,00 €	3 500,00 €	
GASTRONOMIE DU MONDE - carrefour de la gastronomie / marche gourmande	4281	6 000,00 €	6 000,00 €	
LA SAUVEGARDE - guidance familiale	4281	4 000,00 €	4 000,00 €	
Le Mars travailleur social gendarmerie	4281	12 000,00 €	10 000,00 €	
LE MARS - aide aux victimes	4281	5 000,00 €	3 000,00 €	
LE PLIE - parcours'ex	4281	- €	3 500,00 €	
LE PLIE - marchés éco-solidaires	4281	2 500,00 €	2 500,00 €	
UDAF - Accompagnement personnalisé à la santé	4281	5 000,00 €	5 000,00 €	
UNIS CITE - Service civique	4281	12 000,00 €	12 000,00 €	
GEPSL promotion des métiers du sport et des loisirs	4281	5 000,00 €	1 000,00 €	
Total Contrat de Ville		81 000,00 €	97 600,00 €	

➤ Les subventions sur le thème « Contrat de Ville » sont adoptées **par 29 avis favorables, 1 avis contraire : M. SIMONNOT et 3 abstentions : MM. TRIOLET, VILARD, Mme BUCHHEIT.**

ASSOCIATION (A030) - politique de la ville	Fonction	<i>pour mémoire Subvention allouée en 2025</i>	Subvention allouée en 2026	Observations
La sauvegarde convention 26250 €/trimestre		105 000,00 €	105 000,00 €	
L'échiquier châlonnais - échecs pour les enfants	4281	36 000,00 €	36 000,00 €	36 000 en 2026 demande DPV
Wimmo action mobilité		15 000,00 €	- €	Pas de demande
Total Hors Contrat de Ville		156 000,00 €	141 000,00 €	

➤ Les subventions sur le thème « Politique de la Ville Hors Contrat de Ville » sont adoptées **par 30 avis favorables et 3 abstentions : MM. TRIOLET, VILARD, Mme BUCHHEIT.**

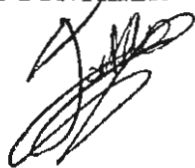
Subventions CCAS	1 000 000,00 €	1 065 500,00 €
Subventions EPCC	587 000,00 €	582 000,00 €

➤ Les subventions au CCAS et à l'EPCC sont adoptées par 30 avis favorables et 2 abstentions :
MM. TRIOLET, Mme BUCHHEIT.

Soit un total de subventions :

Commission sport et culture	
Associations sportives	117 330,00 €
Contrats d'objectifs	131 045,00 €
Autres	11 000,00 €
Devoir de mémoire	1 000,00 €
Emploi - Formation - Insertion	473 700,00 €
Culture	53 930,00 €
Commission cadre de vie	
Santé	78 850,00 €
Solidarités	32 050,00 €
Sécurité	1 600,00 €
Démocratie participative	13 500,00 €
Contrat de ville / Politique de la Ville	
Contrat de Ville 2026	97 600,00 €
Hors Contrat de Ville 2026	141 000,00 €
TOTAL GENERAL des SUBVENTIONS ALLOUEES	914 005,00 €
EPCC	582 000,00 €
Commission sport et culture	788 005,00 €
Commission Cadre de vie	126 000,00 €
CCAS	1 065 500,00 €
Contrat de ville / Politique de la Ville	238 600,00 €
TOTAL INVESTISSEMENT	10 000,00 €
TOTAL GENERAL	2 810 105,00 €

Le secrétaire de séance,
Julien GONTHIER




POUR EXTRAIT CONFORME,
Le Maire,
Sébastien MIRGODIN



Certifié exécutoire par le Maire compte tenu
de la transmission en Sous-Préfecture le
et de la publication le **19 JUIN 2026**
ou de la notification du

17 JUIN 2026

Pour le Maire, par délégation,
Pour la Directrice Générale des Services empêchée,
Le Directeur Général
Adjoint,
Alexandre GUILLEMIN



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de CHALONS-EN-CHAMPAGNE dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.